Image not found or type unknown

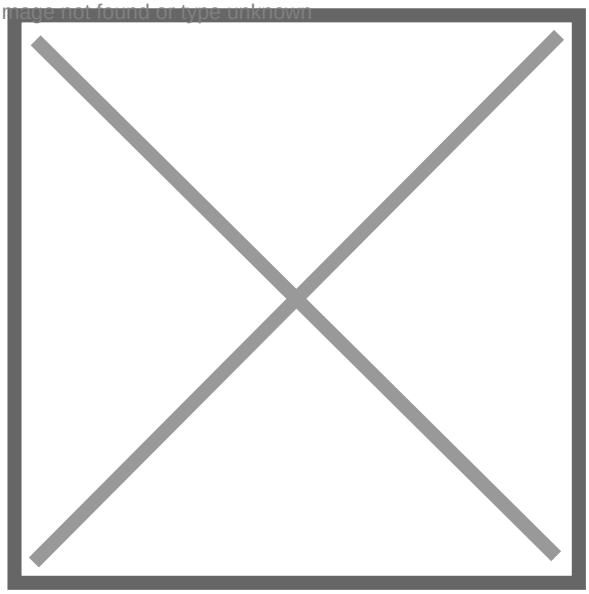

Vol a l'étalage : convocation au commisarait

Par **case67**, le **12/03/2008** à **12:51**

Bonjour j'ai commis un vol à l'étalage au mois de novembre, je vous ai deja ecrit ou vous m'aviez dis que le procureur ou autre pouvez me convoquer dans les 3 ans qui arrivé. Aujourd'hui je viens de recevoir une convovation au comisariat. Pourriez vous me dire ce qu'il va se passer ....

Par **myssy_m**, le **27/03/2008** à **18:34**

Bonjour,
Je me suis fait prendre à volé il y a 1 semaine. J'ai payé les affaires volés et signé un papier. Le responsable du magasin m'a dit qu'il allait porter plainte et que j'allais être convoqué par le procureur. J'aimerai savoir au bout de combien de temps tu as reçu la convocation? et est ce que c'était une lettre avec accusé de réception? J'habite pas chez mes parents et j'ai peur qu'on l'envoi chez moi, je veux pas que mes parents le sache (je suis majeure). Bref si tu pouvais me tenir au courant de ce qui t'es arrivé ce serait sympa. J'espère que t'as rien eu de grave. Salut. Rep me please ;)

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés